

**BOURSES NATIONALES
D'ETUDES DE SECOND
DEGRE DE LYCEE
Année scolaire 2017-2018
A l'attention des élèves **NON BOURSIERS****

Lycée ACAJOU 2

INTENDANCE

Bourses de Lycée

Dossier suivi par
J.PICARD/MF. ADELAIDE
Téléphone
05.96.50.64.65
Fax
05.96.39.81.42
Mel
mfadelaide
@acajou2.fr

Quartier ACAJOU
97232 LE LAMENTIN

Objet : Campagne 2017-2018 de demande de bourse

La campagne annuelle de bourses de lycée pour 2017-2018 est ouverte.

Les élèves non boursiers des classes de **seconde et première** peuvent faire une demande de bourse nationale.

L'octroi de la bourse aux lycéens est évalué en fonction des ressources et des charges des familles.

DEUX (2) justificatifs sont obligatoires pour l'examen de toute demande de bourse au titre de la rentrée 2017-2018 :

- **l'avis d'imposition 2016 sur les revenus de l'année 2015** (copie intégrale recto-verso).
- **l'attestation récente de prestation de la Caisse d'Allocation Familiale** (indiquant les personnes à charge dans le foyer).

Les familles qui désirent faire une demande peuvent retirer un dossier à l'intendance du lycée (du lundi au vendredi) de **9h00 à 11h00**.

Vous pouvez également le télécharger sur le site du ministère :
<http://www.education.gouv.fr/> - Rubrique : lycée
- Etre parent d'élèves au lycée
- Aides financières au lycée

Afin de permettre un traitement rapide des demandes de bourse, la date limite de dépôt des dossiers, est fixée au **Vendredi 16 juin 2017**.
NB : Tout dossier incomplet sera retourné à la famille.

Le Proviseur,

M.C. HARDY-DESSOURCES

